



FORMATION CERTI CREA

Créateur ou repreneur d'une exploitation agricole, un parcours de formation pour bien démarrer

Un accompagnement pour :

- Sécuriser sa création ou sa reprise d'entreprise agricole
- Limiter le risque d'échec
- Contribuer au renouvellement des générations



Se former pour bien démarrer

Un nouveau dispositif de formation ambitieux pour :

- Permettre au porteur de projet d'acquérir les compétences indispensables pour mener à bien son projet agricole.
- Etre capable de construire un projet durable et rémunérateur en intégrant les spécificités du monde agricole



Une **formation certifiante** reconnue au Répertoire Spécifique (RS), et permettant l'accès au CPF

Un parcours modulaire individualisé :

Deux modules principaux

Moi, demain, chef d'entreprise

3 jours

- Notions juridiques, fiscales et sociales
- Gestion risques, temps et QVT qualité au travail
- Rencontre des partenaires, oral
- Baux ruraux
- Réglementations de l'exploitation

Si stage 21h prévu, module non obligatoire

Entreprendre en agriculture

3 jours

- Eléments de comptabilité et de gestion
- Étude prévisionnelle, commercialisation
- Financements, subventions, aides PAC
- Budget de trésorerie du projet
- Outil web de calcul du temps de travail entreprise
- Argumentation

Deux modules « optionnels « en fonction du projet

S'associer, les bases d'une bonne relation

1 jour

- Fonctionnement entre associés: communication interpersonnelle régulière
- Sécurisation du fonctionnement par le règlement intérieur.

Bien commercialiser en circuits courts

2 jours

- Circuits canaux et acteurs en CVL
- Bases des réglementations sanitaires, sécurité, signalétique, vente...
- L'étude de marché pour positionner et adapter son offre.

Présentation orale argumentée 1h en présentiel

Une évaluation en 3 étapes :

- Quiz en ligne
- Étude de cas sur son projet d'installation
- Présentation orale de son projet devant un comité composé d'un professionnel et d'un conseiller

Nos + :

- Des conseillers formateurs experts
- Création de livrables pour présentation auprès des banques, des partenaires ...
- 95 % des stagiaires se disent satisfaits ou très satisfaits des formations

En cas d'échec un rattrapage est possible : dans ce cas, le service formation reprendra contacte avec vous.

Un financement adapté pour chacun



1 mois avant chaque démarrage de formation, une analyse du financement est réalisée individuellement.

Quels sont les fonds de formation mobilisables en fonction de votre situation personnelle?

Cas n°1 : votre compte CPF est suffisant pour tous les modules de formations à suivre.

- → Vous mobilisez pour chaque formation votre CPF.
- → Votre compte formation sera réduit du montant des formations suivies.
- → Vous n'avez rien à payer pour les frais de formation.

Cas n°2: votre compte CPF est suffisant pour suivre un module uniquement. Votre CPF arrive à 0 € à l'issue du 1er module.

- → Vous mobilisez pour le 1^{er} module votre CPF.
- → Votre compte formation arrive à 0 €.
- → Vous entrez dans le cas n° 4 (CFP = 0, Vivea prend le relais).

Cas n°3: votre compte CPF est insuffisant pour suivre une formation.

- → Vous mobilisez votre CPF à hauteur de son montant disponible, et cochez « autres financements »
- → Vous financez le solde manquant avec des financement autres, voir cas 5 ou 6 (salarié avec OCAPIAT)
 - Si non, à défaut vos fonds propres,

Cas n°4: votre compte CPF = 0 € ou vous êtes déjà cotisant à Vivea (agriculteur, cotisant solidaire, aide familial, conjoint collaborateur)

→ Vivea finance vos modules de formations si vous avez cotisé et si vous êtes à jour de vos cotisations.

Cas n°5 : vous êtes allocataire Pôle Emploi, vous pouvez demander une prise en charge des formations

→ Rapprochez-vous de Pôle Emploi pour les conditions d'éligibilité, ou voir s'ils vous demandent de passer par votre CPF et si Pole Emploi abonde dessus.

Cas n°6 : vous êtes salarié, vous demandez à votre OPCO, ou vous rentrez dans le cadre d'une démission-reconversion

- → Rapprochez-vous de votre OPCO (OCAPIAT, ...) pour les conditions d'éligibilité ou abondement au CPF
- → Avant une démission-reconversion, vérifiez votre éligibilité: https://demission-reconversion.gouv.fr/

Les étapes pour s'inscrire

Un dispositif qui s'insère dans l'accompagnement futur installé

- Positionnement des compétences réalisé lors du rendezvous PPP.
- **Choix des sessions** de formation en fonction des échéances du projet (dates au verso et dates régionales)
- **Inscription prévisionnelle** à 1, 2, 3 ou 4 modules de formation à la Chambre d'Agriculture.
- Analyse avec le service formation des fonds de formation mobilisables (CPF, OCAPIAT, Vivea, Pôle Emploi, fonds propres...). Des pièces justificatives seront demandées.
- En fonction du financement : inscription sur les plateformes CPF (par vous) et financeurs (CentreFormation),
- **Validation** de l'inscription définitive par la Chambre d'Agriculture et envoi des convocations.

Les délais et le lien avec le montage du projet de création-reprise d'exploitation agricole ?

Pour réaliser la totalité des modules formations et l'évaluation, un délai minimum de 6 semaines est à prévoir. Le passage devant le comité-jury devra être réalisé au plus tard dans les 6 mois après le 1er module.

Idéalement, la formation CERTICREA se réalise bien en amont du montage du projet car les éléments abordés lors des formations vont vous servir pour définir et préciser votre projet.

Family F	L					unah i	איט ווע ווע ועועלני	3			-												
Figure F				풉	nning	Certic	réa 20,	24															
Manual M																							
Mart System		Janvier		évrier		Mars		Avril		Mai				milet		Août	Septem	e e	Octobre	N N	empre	ă	cembre
	Ž	latin Ap-Midi	Matin	Ap-Midi	SE SE	atin Ap-Mi	; p	Matin Ap-Midi		Matin Ap-Midi	Matin	4p-Midi	Matii) Ap-Midi	Mat	in Ap-Midi	Matin Ap	-Midi	Matin Ap-Midi	Matin	Ap-Midi	Mati	Ap-Midi
	1	FERTE			>		-	FERIE			_	-	_		-		_	_	-	1 V	ERE 1	-	
			_				_		2		_	2	-		_		1	1		_	1		
	_		_		_		_	_	_		3 -	60	-		_		-	33		_	3	_	
	7		_		7	_	4		_		_	4					-	_	٨	4 [4	_	
Column C	_		7 9				_		_		_	5	-		_			-	S	-	39		
	_		=	reprendre	_		_		_		-		_		_		ш	-	0	-	9	-	
	7 0		=			_	_		_		>	П			_		S	7		1	1	-	
	_		~		_		-		_	FERE	_	000			~		_	-		-		_	
1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	_		_		_		_		6		_	6	_		_		1	g,		-	6	_	
			_		_		_		_		1 01	9			_	-	-	9		-	1	-	
			_		=	_	=		_		=				_	-	=	£	٨	_		-	uy Certioréa
1			_		_	_	_		_		=	П			12 1		2 J		S		7		
1 1 1 1 1 1 1 1 1 1			=	Г	_	Jury Certicréa	\$		_		_	13			_		3 \		0			\ \	
			=			_					_	14	_		_		-	#				-	
	1 9		15		_	_	_				_	\$			16		-	-		15 V	#	-	
	=	RH CertiCréa			_				- 9t		_	99			_		7 9	94		-	# #		
1	_		_		_		_		_		17 [17			_	-	-	47		-	Ţ	-	
V 19 L 19 V N V N V N V N V N V N V N V N V N V N	78				 \$	L	2		_			(P)	-		_	-	-	_	٨	18		-	
S D I Entroppendre D I Factor of the control o	19 \		1 61		-		_		_		_	19		1	1 61		- 6	_	S	==			
1			==	treprendre	_				70 [50 7	20			_	. 4	_	_	0	_	20	_	
L	-		-		21 1	H	_		-		21 V	21	_		_		-	_		74 T	2	_	
	12 [22		-		22				-	22	-	1	22	-	_	_	=	20 \	77	_	
					_		_		23		_	23	_	1	_			_	=	_	2		
J S I I S I S I I S I I S I							_				7 72	24	_	1	_	7	_	74	_	_	2	_	
V S I S I S I S I S I S I S I S I Confliction S I I Confliction S I I Confliction S I <t< td=""><td>75</td><td></td><td>_</td><td></td><td>_</td><td></td><td>75</td><td></td><td></td><td></td><td>_</td><td>75</td><td>-</td><td></td><td>_</td><td>- 4</td><td>\rightarrow</td><td>_</td><td>٨</td><td>72 [</td><td>22</td><td>_</td><td></td></t<>	75		_		_		75				_	75	-		_	- 4	\rightarrow	_	٨	72 [22	_	
S			7 9Z		-		_				_	92	_	1	_	. 4		_	S	=		->	
D			_		_		_		11 12		17 1	27	_		_	. 4	7 V	_	0	11 12	2	>	
L 29 J 29 V AdvyCerricés 29 L 29 M 29 M 20 M 30			_		788		_		_		78 \	8	_		_	. 4	\rightarrow	_		78	53	_	
	79 [79		_	1 😸	62		_		_	8		1	7 62	. 4	\rightarrow	_	=	_	22	_	
N 34 D 34 V RH Certición 31 N 1					_		_		~ 8		_	8		1	_		_		=	_	3	_	
					_					RH CertiCréa		31	_		_			34			3	_	